BULCOM

N°7 Vendredi 25 février 2022

Bulletin des Communes

Editeur imprimerie Messeiller SA

Cornaux · Cressier · Enges · Hauterive

Le Landeron · Lignières · La Tène · Saint-Blaise

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL
Maintenance • Dépannage • Conseil
Mac • Windows • Linux
Christian Studer
info@ordifute.ch
www.ordifute.ch
032 846 13 40

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl
Gérance:
On loue - On gère - On vend
Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

CUNIER SA
Electricité - Dépannage - Industrie - Téléphone - Alarme
Dépannage 032 751 17 43
Cunier SA
Rue de Soleure 10
2525 Le Landeron
Tél: 032 751 23 72
info@cuniersa.ch
www.cuniersa.ch

messeiller
Lakeside Printhouse

Cette semaine, Robin Nyfeler nous emmène dans l'univers féerique de l'illustratrice Céline Simoni, un univers peuplé d'étonnantes créatures.
A lire en pages 10-11

Publireportage

Montmollin - Garage Jeanneret

A lire en page 9

le cycle.ch

Grande Rue 23 La Neuveville 032 751 14 14 www.lecycle.ch

Trek Top Fuel avec blocage des suspensions TwistLoc plus de 100 vélos en stock grand choix de VTT, vélos de course et de vélos électriques visitez notre magasin

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

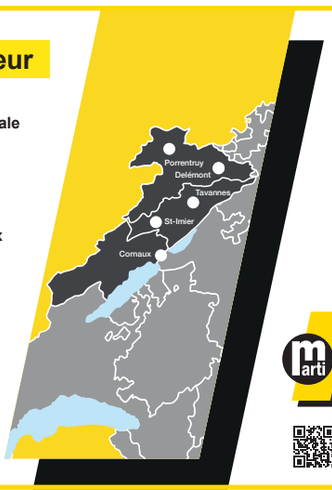

www.martiarcjura.ch

GRENACHER SA
Notre énergie à votre service!
Mazout - Stations-essence
Révision de citerne
www.grenachersa.ch
032 968 94 94 - 032 756 60 60

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE

HORAIRES DE L'ADMINISTRATION DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Madame, Monsieur,

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante :

Du 28 février au 4 mars 2022 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00.

Le mardi 1er mars les guichets seront fermés toute la journée.

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux de l'Entre-deux-Lacs (L'Agence AVS/AI, le guichet ACCORD ainsi que le Service Social Régional).

Reprise des horaires normaux dès le lundi 7 mars 2022

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.

Nous vous remercions de votre compréhension.

HAUTERIVE

FERMETURE DE LA PISCINE POUR 2022

Nous informons les utilisateurs du bassin de natation que la piscine sera fermée les jours fériés que ce soit au Public et/ou pour les cours privées des locataires annuels.

Pour l'année 2022, cela concerne les jours suivants :

Lundi 28 février et Mardi 1er mars, vendredi 15, dimanche 17 et lundi 18 avril (Pâques), dimanche 1er mai, jeudi 26 mai et vendredi 27 mai (Ascension), dimanche 5 juin et lundi 6 juin (Pentecôte), lundi 19 septembre (Jeûne)

Le 1er août et les fériés de fin d'année sont également concernés, mais ils tombent sur les traditionnelles fermetures annuelles estivale et hivernale du Centre sportif.

Nous vous remercions de prendre note de ces informations.

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE

PISCINE – RÉOUVERTURE DU SAUNA

Nous informons les utilisatrices et les utilisateurs du bassin de natation du centre sportif que le sauna a réouvert le 23 février 2022.

Nous vous présentons nos meilleures salutations.

Hauterive, le 22 février 2022

HAUTERIVE

PISCINE – LEVÉE DES RESTRICTIONS

Suite aux annonces du Conseil fédéral, nous vous informons que toutes les restrictions liées au Covid 19 quant à l'accès à la piscine communale sont dorénavant levées. Cela signifie que, dès le 17 février, le certificat sanitaire n'est plus obligatoire, tout comme le port du masque.

Nous vous présentons nos meilleures salutations.

Hauterive, le 18 février 2022

HAUTERIVE

HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Du Mercredi 2 au vendredi 4 mars 2022

nos bureaux sont FERMES tous les après-midis

L'horaire du matin reste inchangé, à savoir :

lu - me je - ve : 08h30 - 12h00

Fermés toute la journée les lundi 28 février et mardi 1er mars 2022 (Indépendance Neuchâteloise)

Merci de votre compréhension

HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE

HIVERS'VITA : BOUGER EN HIVER !

Dans le cadre de la promotion de la santé, La Tène, Hauterive et Saint-Blaise vous invite à bouger en hiver dans les parcoursvita des 3 communes, animé par des coachs et associations sportives !

Lieu	Date		Heure de départ
Saint-Blaise	6 mars 2022	(DI)	09h30
La Tène	12 mars 2022	(SA)	14h30
Hauterive	20 mars 2022	(DI)	09h30
Saint-Blaise	26 mars 2022	(SA)	14h30
La Tène	3 avril 2022	(DI)	09h30
Hauterive	9 avril 2022	(SA)	14h30

! Gratuit et sans inscription !

Ouvert à toutes et tous (groupe sportif et groupe familial)

Petite collation offerte en fin de parcours

Localisation et informations sur les parcours : www.zurichvitaparcours.ch

Le Dr K.-F. Marti et le Dr A. Vikol, ont le plaisir de vous annoncer que **Mme Renée McClure**, hygiéniste-dentaire diplômée a rejoint l'équipe dentaire du cabinet du Landeron.
Tél. 032 752 14 51 ou dr.kfmarti@hotmail.com

MDa Sàrl
Cabinets dentaires - Dr Karim-Frédéric Marti
1, rue Saint-Maurice - 2525 LE LANDERON

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON

BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE 28.2 ET 1.3.2022

La bibliothèque du C2T sera fermée le lundi 28 février et le mardi 1er mars 2022.
Réouverture mercredi 2 mars à 15h00.

Les bibliothécaires

LE LANDERON

AVIS DE VALIDATION

Lors de sa séance du 21 février 2022, le Conseil communal a validé l'élection au Conseil général, du 1er février 2022, de M. Jesus Martin.
Le Landeron, le 22 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

Anaïs Gautier

Acupuncture
Tuina pédiatrique

079 269 82 02
Grand'Rue 1
2072 Saint-Blaise

sante-acupuncture.ch

Notre santé dépend d'une circulation harmonieuse du QI et du sang dans notre corps.
Au fil des années nous accumulons des tensions qui, à la longue, vont bloquer cette bonne circulation.
Le rôle de l'acupuncteur est d'identifier ces blocages et de les libérer pour retrouver un équilibre physique et psychique.

LE LANDERON

ADMINISTRATION COMMUNALE – NOUVEL HORAIRE

Dès le lundi 7 mars 2022, les guichets de l'administration communale seront ouverts selon l'horaire suivant :

Lundi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Mardi	09h00 – 12h00	**fermé**
Mercredi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Jeudi	**fermé**	15h00 – 19h00
Vendredi	07h30 – 13h30	

Les collaborateurs et collaboratrices de l'administration seront également à disposition pour répondre à vos appels selon le même horaire.
En dehors de ces heures, l'administration communale est atteignable par courriel à l'adresse suivante : **commune.lelanderon@ne.ch** ou sur rendez-vous.
Nous rappelons que certaines prestations liées au contrôle des habitants peuvent être effectuées depuis le Guichet unique (www.guichetunique.ch).

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON

HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LA SEMAINE DU 1ER MARS 2022

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit du lundi 28 février au vendredi 4 mars 2022.

Jours	Matin	Après-midi
Lundi 28 février	Fermé	Fermé
Mardi 1er mars	Fermé	Fermé
Mercredi 2 mars	09h00 – 12h00	Fermé
Jeudi 3 mars	09h00 – 12h00	Fermé
Vendredi 4 mars	09h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande, à l'exception des LU 28.2 et MA 1.3.2022).

L'administration communale

Après la levée des mesures sanitaires
Des habitudes et une confiance à retrouver…

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:
Requérant : MAFFEI Caroline et Pietro
Article cadastral n° : 5695
Rue : Chemin des Broillets 2a ; Lieu-dit : En bas le Port
Auteur des plans : Requérant
Nature des travaux : Installation d'une pergola
Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité / Compétence communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Sanction : minime importance
Dossier SATAC n° : 113054
Date du délai d'opposition : 21 mars 2022
Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.
Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.
Cressier, le 18 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :
Requérant : VALENTI Daniela
Article cadastral n° : 2414
Rue : Route de Neuchâtel 17, Lieu-dit : Les Gouilles
Auteur des plans : Requérante
Nature des travaux : Ajout d'un toit à un pan au-dessus d'un toit plat
Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité / Compétence communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Sanction : minime importance
Dossier SATAC n° : 112943
Date du délai d'opposition : 21 mars 2022
Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.
Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.
Cressier, le 18 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

30ÈME ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE CRESSIER ET FEGERSHEIM/OHNHEIM

Chère Cressiacoises et Chers Cressiacois,
Le week-end des 25 et 26 juin 2022 sera placé sous le signe de l'amitié et de la fête.
En effet, durant ces deux jours, nous aurons le plaisir de recevoir les habitantes et habitants de Fegersheim/Ohnheim afin de célébrer le 30ème anniversaire du jumelage entre nos deux communes.
Nous voudrions d'ores et déjà vous encourager à réserver ce week-end. Nous aurons besoin de vous pour héberger nos visiteurs.
Vous recevrez prochainement dans votre boite aux lettres un formulaire qui permettra de vous inscrire. Merci d'y réserver un bon accueil.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

CARTES CFF

Afin de pouvoir continuer à offrir ce service à la population, nous vous informons que les prix des cartes CFF seront les suivants dès le 1er mars 2022 :
- Habitantes et habitants de Cressier : CHF 42.–/pièce
- Habitantes et habitants des autres Communes : CHF 45.–/pièce
- Carte Last minute (non vendue la veille ou le jour même de validité) CHF 30.–/pièce

La Commune de Cressier bénéficie de 2 cartes journalières.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :
Requérant : STAUFFER Sandrine et Gilles
Article cadastral n° : 4977
Situation : Route de Neuchâtel 8
Auteur des plans : Requérants
Nature des travaux : Agrandissement de la terrasse
Sanction : minime importance
Particularités : Périmètre du plan de site, bâtiment de 3e catégorie
Dossier SATAC n° : 112786 Publication FAO n° : 7
Date du délai d'opposition : 21 mars 2022
Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.
Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.
Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.
Cressier, le 18 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

HORAIRES D'OUVERTURE

Durant les vacances du 1er mars, les bureaux de l'administration communale seront fermés du 28 février au 1er mars y compris.
Du 2 mars 2022 au 4 mars 2022, les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

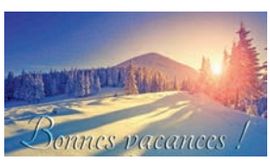

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 29)
Les horaires normaux reprendront dès le lundi 7 mars 2022

La Tène
RESTAURANT - AUBERGE
Tél. 032 753 80 30
www.la-tene.ch

Mangez bien,
Riez beaucoup
Vivez longtemps !
Toute l'équipe de La Tène vous invite à passer un agréable moment dans son établissement.
@RestaurantLaTene

eli10
L'énergie littorale
L'énergie solaire,
pourquoi pas chez vous ?
www.eli10.ch
Rue du château 17
032 720 20 28
2022 Bevaix

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :
Requérant : FROIDEVAUX Michèle et Michel
Article cadastral n° : 5308
Situation : La Traversière 9
Auteur des plans : requérants
Nature des travaux : Construction d'un cabanon de jardin
Sanction : minime importance
Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Particularité : Périmètre de plan de site
Dossier SATAC n° : 113106 Publication FAO n° : 8
Date du délai d'opposition : 28 mars 2022
Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.
Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.
Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.
Cressier, le 25 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:
Requérant : BARD Delphine et DEMARTA Laurent, Bard-Demarta Sàrl
Article cadastral n° : 4980
Situation : Route de Neuchâtel 2
Auteur des plans : Bard-Demarta Sàrl, 2088 Cressier
Nature des travaux : Modification de sanction du dossier SATAC 110614 – Ajout d'une mezzanine dans les combles et de trois fenêtres de toiture
Sanction : définitive
Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Autorisation spéciale : Périmètre de plan de site, bâtiment de 1ère catégorie ; périmètre du site ISOS de Cressier
Dossier SATAC n° : 113083 Publication FAO n° : 8
Date du délai d'opposition : 28 mars 2022
Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.
Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.
Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.
Cressier, le 25 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

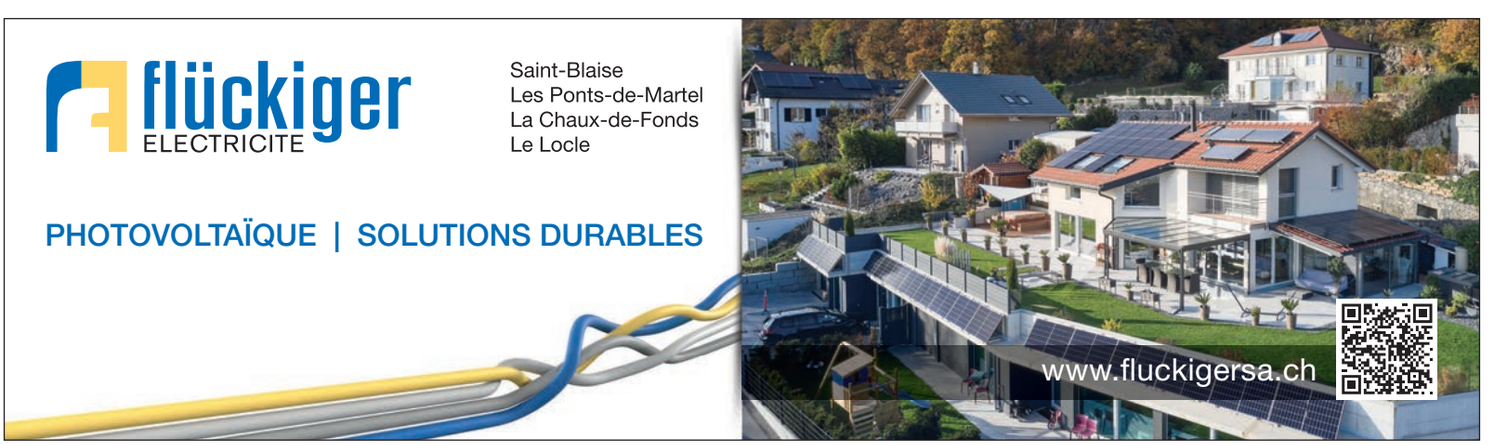

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LIGNIÈRES

AVIS AUX DETENTEURS DE CHIEN(S)

Les détenteurs de chien(s) qui n'ont pas reçu de facture pour la taxe 2022, sont priés de se présenter à l'administration communale pour déclarer leur animal, munis de sa pièce d'identification. Pour rappel, tout chien détenu sur le territoire communal est soumis à la taxe dès l'âge de 3 mois et doit spontanément être déclaré. Le montant de la taxe annuelle est de CHF 120.– par chien.

Vous êtes nouvellement détenteur d'un chien, il est nécessaire de vous faire enregistrer par votre Commune de domicile dans la banque de données AMICUS. Vos données d'utilisateur (ID personnel) et votre mot de passe vous seront ensuite envoyés par e-mail ou par courrier postal.

Les détenteurs de chien(s) se doivent également de notifier les événements suivants ; décès de l'animal, changement de détenteur, directement sur le site internet www.amicus.ch, en se connectant au moyen des données reçues. Tout changement d'adresse ou de nom doit être annoncé à la Commune.

De plus, nous vous rappelons que les déjections canines doivent impérativement être ramassées car les chiens sont porteurs de parasites pouvant notamment être néfastes aux bovins et ceci également en hiver lorsque la neige recouvre les bordures de routes et les trottoirs. A cet effet, vous trouvez en page de couverture du mémo déchets 2022 l'emplacement des robidogs.

Par ailleurs, il est strictement interdit de laisser errer les chiens et leurs aboiements ne doivent pas déranger le voisinage.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 25 février au 28 mars 2022

Publication FAO n° 8

Dossier SATAC N° 113006

Parcelle(s) et coordonnées : 191 - Lignières ; 1215158/2571446

Situation : Chemin des Broues 1a - Lignières

Description de l'ouvrage : Cuisine d'été comprenant four à pizza, cheminée et plancha.

Requérant(s) : Florian et Nicole Monney - Lignières

Auteur(s) des plans : Noir-Wermuth Lauriane – LB Planification Sàrl - Lignières

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 18.04.2012

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24 RELCAT (croisement de gabarits)

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 25 février 2022 fait foi.

LIGNIÈRES

FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Lundi 7 mars au vendredi 11 mars 2022

Réouverture du guichet à partir du mardi 15 mars 2022, selon l'horaire habituel ; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

ENGES

HORAIRE DURANT LA SEMAINE DU 1ER MARS

Durant la semaine de vacances du 28 février au 4 mars 2022, l'administration communale sera ouverte uniquement le **jeudi 3 mars 2022 de 08h00 à 13h00**

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Lors des relâches scolaires, l'horaire du guichet de l'administration communale est le suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi 28 février et mardi 1er mars	Fermé	
Mercredi 2 et jeudi 3 mars	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi 4 mars	08h30 – 13h30 (non-stop)	

Aucune permanence téléphonique n'est assurée les après-midis.

L'horaire habituel des guichets reprendra le lundi 7 mars 2022.

LA TÈNE

OFFRE D'EMPLOI

Afin de renforcer son équipe du secteur Voirie – espaces verts durant la période estivale 2022, la commune de La Tène recherche

un-e employé-e polyvalent-e à 100% pour une durée déterminée

Tâches principales :

entretien général des routes, des trottoirs, des éco-points, des abris de bus et massifs floraux

nettoyage et maintenance des places publiques

Profil souhaité :

CFC dans un domaine technique et /ou de paysagiste-horticulteur/trice

goût prononcé pour le travail en extérieur et pour les tâches manuelles

vous savez prendre des initiatives et vous êtes autonome

Obligations et traitements

permis de conduire

salaire selon l'échelle des traitements de l'Etat de Neuchâtel

travail varié au sein d'une petite équipe

Durée de la mission : 1er juin 2022 au 31 août 2022

Pour tout renseignement complémentaire :

Aurélien Karg, chef de service (+41 79 240 72 30)

Les offres de service, accompagnées des documents usuels sont à adresser jusqu'au **vendredi 18 mars 2022** à l'Administration communal de La Tène, Auguste-Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier, à l'attention de Nathalie Schepis.

LA TÈNE

APPARTEMENT À LOUER

Appartement de 3 pièces rénové, situé au cœur de Marin-Epagnier, proche des transports publics et des commerces. Chaleureux et lumineux, ce logement est équipé d'une cuisine agencée, d'une machine à laver et à sécher, d'un balcon, d'une cave ainsi qu'un grenier. L'appartement se trouve au 3e étage, avec ascenseur. Loyer : CHF 1'150 par mois + CHF 150 de charges. Possibilité de louer un garage. Libre dès le 01.04.2022 ou date à convenir.

En cas d'intérêt, merci de nous contacter par mail (Finances.La-Tene@ne.ch) ou par téléphone (032 886 65 00).

La Tène, le 15 février 2022

L'administration communale

Votre bibliothèque de La Tène sera fermée du lundi 28 février au vendredi 4 mars 2022.

Réouverture :
mardi 8 mars 2022 à 10h00

Bonnes vacances à tous

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

ERRATA / ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE (PARCAGE CSUM) – ANNONCE 34574/FO N°07

L'arrêté ci-après remplace l'arrêté paru dans la Feuille Officielle n° 7 du vendredi 18 février dernier.

Le Conseil communal de la commune de La Tène,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi cantonale d'introduction des prescriptions fédérales sur la circulation routière, du 1°' octobre 1968, et son arrêté d'exécution du 4mars 1969,

considérant

Afin de mettre en phase les dispositions avec le mode de fonctionnement du nouvel horodateur (sans émission de ticket) dans le parking souterrain de la construction scolaire à usage multiple (CSUM).

arrête

Parcage payant **Article premier**
Le parcage dans le parking souterrain de la CSUM est soumis à paiement, système horodateur (signal n° 4.20 OSR).

Horaire **Art. 2**
Le parcage est payant 24 heures sur 24, du lundi au dimanche, du 1er janvier au 31 décembre, avec gratuité durant les 30 premières minutes.

Tarif **Art. 3**
Le tarif de parcage est le suivant :
a) gratuité durant les 30 premières minutes
b) 1.5 franc/heure durant les 4 premières heures
c) 2.5 francs/heure ensuite

Vignettes **Art. 4**

1) Personnel du site des écoles
[1]Une vignette offrant une durée de parcage illimitée peut être remise au personnel du site des écoles, contre un émolument annuel de 400 francs ; le prix est réduit à 200 francs en cas de taux d'occupation inférieur ou égal à 50% d'une activité normale de travail.
[2]La vignette remise au personnel du site des écoles donne droit à l'utilisation des places de parc situées à la rue des Tertres, au collège de Wavre et du parking de l'Espace Perrier, selon les conditions définies par arrêtés spécifiques du Conseil communal.

2) Autres personnes **Art. 5**
[1]Une vignette à durée limitée peut être remise aux autres personnes, au tarif d'émolument suivant :
1. 25 francs pour une durée d'une semaine (7 jours)
2. 75 francs pour une durée d'un mois
3. 825 francs pour une durée d'une année
[2]La vignette remise aux autres personnes ne donne droit qu'au parcage dans le parking souterrain de la CSUM, à l'exclusion de tous les autres parkings.
[3]Il n'existe aucun droit à l'obtention d'une vignette.
[4]Le Conseil communal est compétent pour statuer sur les cas particuliers.

Règles particulières **Art. 6**
[1]L'obtention d'une vignette ne donne aucun droit à une place réservée.
[2]Les vignettes sont valables pour des véhicules déterminés (selon les numéros de plaques de contrôle) ; elles sont incessibles et intransmissibles ; elles peuvent être retirées en cas d'abus ; l'émolument est payable d'avance.

Places pour handicapés **Art. 7**
Deux places pour personnes handicapées sont marquées ; leur usage est payant.

Parcage en dehors des cases **Art. 8**
Le parcage est interdit en dehors des cases.

Restriction et suppression d'accès **Art. 9**
[1]L'accès au parking est interdit aux piétons, excepté pour les usagers du parking (signal 2.15 OSR «Accès interdit aux piétons» avec plaque complémentaire «Il est interdit de demeurer, seul·e ou en groupe, dans le parking souterrain de la CSUM, ainsi que dans les accès y relatifs, si ce n'est pour parquer un véhicule ou venir le chercher»)
[2]L'accès au parking peut être temporairement restreint ou supprimé afin de permettre le déroulement de manifestations.

Immatriculation **Art. 10**
Le parcage est interdit pour les véhicules sans plaques de contrôle, y compris pour ceux avec plaques interchangeables mais temporairement sans plaques de contrôle.

Abrogation **Art. 11**
Cet arrêté abroge toutes les dispositions antérieures contraires, notamment l'arrêté sur la circulation routière, du 18 novembre 2019 ainsi que celui du 8 février 2021.

Contravention **Art. 12**
Les contrevenant·e·s au présent arrêté seront puni·e·s conformément à la législation fédérale et cantonale.

La Tène, le 7 février 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président, D. Rotsch — La secrétaire, V. Dubosson

Neuchâtel, le 11 février 2022

L'ingénieur cantonal
Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château,
2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

LA TÈNE

PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 21 février 2022, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général dès le 21 février 2022 M. Erich Brönnimann, suppléant de la liste de l'Entente de La Tène, en remplacement de M. Armand Ducraux, démissionnaire.
La Tène, le 22 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

FORMULAIRE RACCORDEMENT CHAUFFAGE À DISTANCE / PROLONGATION DU DÉLAI DE RÉPONSE

La commune de La Tène, en partenariat avec Groupe E, prolonge le délai de retour d'informations sur les installations de chauffage.
Nous remercions la population laténienne pour les nombreuses réponses sur l'état des installations de chauffage et son intérêt à se raccorder à un futur chauffage à distance (CAD). Toutefois, il nous tient à cœur de maximiser les retours de ces informations et nous prolongeons le délai de réponse au 28 février y compris.
En cas de non-réception ou perte du formulaire, nous vous invitons à le télécharger sur la page d'accueil de notre site internet www.commune-la-tene.ch et le transmettre à l'administration via l'adresse suivante Commune.La-Tene@ne.ch.
Nous vous remercions de votre collaboration.
La Tène, le 15 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX - CRESSIER - HAUTERIVE - LE LANDERON

SALAGE DES ROUTES, CHEMINS ET TROTTOIRS

Nous attirons l'attention des usagers des routes, chemins et trottoirs sur le fait que le service des travaux publics ne répandra du sel ou autres produits chimiques qu'en quantité très limitée, et ceci uniquement aux endroits dangereux (routes en pente, carrefours, etc.)
Nous rappelons que les routes cantonales et l'autoroute font également l'objet d'un service de déneigement et salage réduit.
Dans tous les cas, les chemins interdits à la circulation ne seront pas salés.

LES CONSEILS COMMUNAUX

CORNAUX

HORAIRE D'OUVERTURE

Les bureaux de l'administration communale seront exceptionnellement fermés le lundi 28 février et le mardi 1er mars 2022.

ENTRE-DEUX-LACS

Retrouver de l'énergie ! ?

Non, ce n'est pas un programme fitness qui vous est proposé, quoi que...
Mercredi nous entrerons dans le carême, l'apprentissage du renoncement, pour faire place à la vie elle-même. En effet, dans notre emploi du temps encombré et minuté, nous oublions si souvent de vivre tout simplement, d'aimer, de nous promener et d'admirer ce qui est pourtant sous nos yeux, de nous ressourcer !
C'est peut-être là le secret d'un renouvellement d'énergie... prendre le temps de faire le vide pour pouvoir faire le plein d'air pur, de beauté et de lumière.
Du lundi 14 mars au dimanche 20, nous vous proposons une semaine de jeûne, pour redécouvrir le ventre vide comment Dieu nous offre tant de belles choses, si nous prenons le temps de nous y attarder (cf. flyer).
« Le Christ, source d'énergie renouvelable » oui, prendre le temps d'écouter, de prier, de méditer en marchant, c'est prendre des instants d'éternité dans notre temps trop souvent compté. Seul, dans notre travail et d'autres activités, mais en nous accordant l'espace pour nous laisser sentir vivants, vibrants en Dieu, et pour placer en lui notre confiance, en élevant notre regard vers lui pour recevoir son regard en retour vivre tout simplement, dans la confiance et l'espérance.
Alors, vivre une semaine de jeûne en mars ou simplement quelques moments isolés de beauté et d'éternité... ? Prenez le temps de vivre et d'aimer et de vous préparer à fêter la Résurrection, le 17 avril, car c'est lui qui nous fait revivre. Bonne marche revigorante.

Delphine Collaud, pasteur

éren

Semaine de Jeûne du lundi 14 au dimanche 20 mars 2022
Moment d'information le mercredi 2 mars à 18h30 à la chapelle d'Hauterive

Thème proposé :

« Le Christ, source d'énergie (renouvelable et inépuisable !?) »

Le renouvellement intérieur : comment le vivre concrètement ? quelles sont mes sources et mes ressources ? comment les partager ?

A l'heure où il devient urgent de freiner notre consommation énergétique et de développer d'autres alternatives (barrages, panneaux solaires, éoliennes...) méditons ensemble sur notre rythme de vie.

Retournons à l'essentiel. Soyons branchés quotidiennement à notre source d'eau vive, le Christ et à son Esprit, le souffle divin.

Du lundi 14 mars au vendredi 18 mars, rencontre chaque soir de 18h30 à 19h30 à la chapelle œcuménique d'Hauterive, rue de la Rebatte 11.

- Partage sur notre journée et sur le thème retenu pour la semaine
- Partage également de nos biens avec une offrande pour un projet de la campagne de Carême

Renseignements et inscriptions auprès de Delphine Collaud, 079 312 52 43.

Restaurant Camping de Lignières

Nos spécialités :

Fondues:
Chinoise, Bourguignonne et Vigneronne à gogo

Viandes poêlées, sauce café de paris
dès 2 personnes

Viandes sur ardoises

Filets de perches meunières

Fondue au fromage

Pizzas au choix
également à l'emporter

Assiettes pour les enfants

Ouvert 7 jours sur 7
Fermé les mardis et mercredis hors saison

Chemin du Grand-Marais 3 - 2523 Lignières
032 751 46 17

GesAd
FABIENNE RAEMY
Gestion, Administration & Fiscalité

Comptabilité - TVA
Bouclement - Affaires fiscales
Contentieux

Les Saigneules 17 – 2515 Prêles
gesad@bluewin.ch - Tel.032 342 27 68

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
FERBLANTERIE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH

N. MARTI SA
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

HLR AGENCY

078 231 33 30
infohlragency@gmail.com
Route des Helvètes 2,
2074 La Tène

« HLR Agency vous propose un système de fidélisation client en utilisant la technologie du QR Code. Destiné aux boutiques physiques et/ou en ligne. »

MONTMOLLIN – GARAGE JEANNERET

Toujours une longueur d'avance, à tous les niveaux

A l'image de sa créatrice, Huguette Jeanneret, qui allie à la fois élégance et esprit entrepreneurial, le Garage Jeanneret de Montmollin est devenu un véritable pôle automobile pour toute la région neuchâteloise et au-delà. Au Garage Jeanneret, vous aurez à faire à des interlocuteurs compétents, qui connaissent parfaitement leur métier et leurs véhicules.

Evoquer le Garage Jeanneret, c'est évidemment évoquer sa propriétaire, Huguette Jeanneret, qui a réussi, grâce à sa perspicacité et à sa volonté à toutes épreuves, à bâtir un garage de ses mains et a surtout réussi le pari osé de s'imposer dans un monde d'hommes. Si les premières années ont parfois été difficiles, Huguette Jeanneret n'a jamais baissé les bras. Plus de 50 ans plus tard, elle est toujours là, élégante tornade blonde qui dispense conseil et n'hésite pas à mettre la main à la pâte quand c'est nécessaire. Si son fils et sa petite-fille reprennent gentiment l'affaire familiale, elle continue à être l'âme et le cœur du garage. Une personnalité attachante, à qui il ne faut pas en conter et qui connaît son métier sur le bout de ses doigts magnifiquement manucurés. Son garage lui ressemble : esprit pionnier et innovateur font ici la différence, et ce dernier s'impose loin à la ronde comme une référence incontournable. Son fils poursuit d'ailleurs sur sa lancée, dans le même état d'esprit, puisqu'il travaille lui aussi depuis 35 ans au sein du garage familial et a les mêmes valeurs fondamentales que sa maman Huguette Jeanneret.

Si le Garage Jeanneret propose à la vente toutes sortes de véhicules, Toyota en tête, il est également spécialiste pour tout ce qui est réparation, qu'il s'agisse de problèmes mécaniques ou de de dégâts de carrosserie.

Parmi les véhicules qui occupent le haut du panier en ce moment et sont le plus demandés, citons les 4x4 hybrides, qui connaissent un succès croissant. Parmi eux, grâce à son design audacieux, son espace généreux et sa vision panoramique de la route: le Yaris Cross séduit par ses qualités de SUV et un encombrement minimum. Et grâce à la traction Hybrid AWD-i, vous roulerez en confiance, peu importe ce que la journée vous réserve. Si le Yaris Cross Hybrid a tout pour séduire et est actuellement un des véhicules phare du Garage Jeanneret, c'est également le cas de cas pour l'ensemble de la gamme Toyota

Ce modèle est exposé en primeur au cœur de Garage Jeanneret, au même titre qu'une dizaine de véhicules qui s'apparentent à la même catégorie que l'on peut qualifier de « Luxe 4x4 ». Des véhicules qui, malgré ce qualificatif, peuvent être acquis relativement facilement, moyennant un financement adapté. Il en va de même pour toute la gamme des véhicules présentés dans les vastes locaux du Garage Jeanneret.

Citons là aussi un modèle qui figure parmi ceux les plus vendus au monde et qui fait son grand retour sur le marché : la Corolla. Présentée ici dans son modèle break, cette Corolla est conçue pour dépasser les attentes. En effet, Toyota poursuit une démarche d'amélioration continue de ses véhicules. La Corolla est basée sur la nouvelle plateforme TNGA pour un comportement routier particulièrement affuté. Sa caisse extrêmement rigide et son centre de gravité bas limitent le roulis en courbe, tandis que sa suspension à double triangulation absorbe efficacement les chocs pour un confort inégalé.

Les lignes dynamiques et marquantes de la nouvelle Corolla attirent d'emblée le regard. Son capot plongeant lui confère un profil affûté, souligné par des jantes sportives 18" en alliage léger. Ses designers ont opté pour des matériaux haut de gamme qui s'accordent en parfaite harmonie et affichent une étonnante variété de textures. L'habitacle paré de noir ajoute une touche de sportivité, tandis que la variante Space Grey souligne à merveille sa conception épurée. Des sièges sport apportent une touche de dynamisme à l'ensemble. Un véhicule qui séduira à coup sûr par son design affirmé.

Une jolie palette de véhicules à découvrir donc, sans oublier tous les services ajoutés que propose le Garage Jeanneret. Sans oublier que lors des réparations de votre véhicule, une voiture de remplacement est GRATUITEMENT mise à disposition. Autant d'atouts qui doivent vous inciter à vous y rendre au plus vite. Au Garage Jeanneret, on saura vous conseiller, avec compétence, et forcément une longueur d'avance.

CS

LE BULCOM ET ROBIN NYFELER PROPOSENT

ESCALE À LA CROISÉE DES MONDES

CÉLINE SIMONI

©Christophe Demont

©Céline Simoni

À La Croisée des Mondes, on s'y arrête pour séjourner quelques nuits et profiter d'un savoureux petit-déjeuner; c'est un lieu charmant et l'énergie y est agréablement douce. Parfois, de très belles personnes en franchissent le seuil le temps d'un café, d'une escale, le temps d'échanger, de raconter. Juste pour que les lecteur·rice·s du BULCOM fassent leur connaissance.

POUR TOUT LE MONDE, J'ÉTAIS RÉSOLUMENT «CELLE QUI DESSINE».

Céline Simoni, 2022

Lorsque Céline s'installe à ma table, me remerciant pour le petit chocolat accompagnant son liquide noir et fumant aux effluves grillés, elle me dit que, pour l'anecdote, *Valérie-Ann Wyss* de *Canal Alpha* vient de prendre contact avec elle pour une entrevue télévisée; la curiosité de l'animatrice a été piquée par de très belles photographies postées par Céline, illustrant les trois écureuils venant chaque matin, prendre un chouette petit-déjeuner sur le rebord de la fenêtre de la cuisine de leur habitation d'Hauterive. Bref, en plus de lire ces quelques lignes, vous aurez certainement vu les grands yeux verts de Céline à l'écran (https://www.canalalpha.ch/play/avis-de-passage/episode/25694/celine-simoni-et-le-petit-monde-des-loomis) **et découvrirez dans les mois à venir, son profil en détail au sein de la publication «*Le Gouvernail*» éditée à Saint-Blaise** (se renseigner sur le Gouvernail : legouvernail2072@gmail.com)**.**

©Céline Simoni

À LA CROISÉE DES MONDES
business and relax

Robin Nyfeler | Rue du Temple 13 | 2072 Saint-Blaise
T. +41 79 216 95 53 | hi@alacroiseedesmondes.ch
Chambre d'hôtes de qualité | www.alacroiseedesmondes.ch |

Céline Simoni est designer horloger et illustratrice. Durant sa scolarité primaire, elle suit au collège de Vigner à Saint-Blaise, les cours de dessin de Monsieur Jacques Février, lui-même artiste. Le professeur encourage vivement son élève à poursuivre dans une voie artistique, sentant parfaitement son énorme potentiel créatif.

Ceci dit, ce n'est pas une révélation pour Céline car sa faculté à transcrire le monde sur le papier date de son enfance. « – Dès que j'ai su dessiner, soit vers cinq ou six ans, j'ai commencé à croquer des paysages au feutre, c'était mon occupation principale. Mon grand frère de huit ans mon aîné, ne partageait que très peu d'activités avec moi ; sans l'être vraiment, je vivais comme une fille unique et m'occupais le plus souvent toute seule. Mon imagination était sans bornes et j'aimais déjà ce qui avait trait au fantastique ou à ce qui sortait du réel d'une manière ou d'une autre. Le dessin était clairement un exutoire, il fallait que je puisse coucher sur le papier cet univers foisonnant que j'avais constamment en tête. »

Avec la modestie qui la caractérise, notre artiste estime qu'à l'époque du collège, son trait était plus assuré que celui des autres adolescents car elle dessinait simplement plus qu'eux. « – Je crois que je peux affirmer aujourd'hui que j'ai toujours énormément dessiné, en fait je le faisais tout le temps. Durant ma scolarité secondaire à Marin, je travaillais surtout au crayon ; le noir-blanc rendait parfaitement ce que je souhaitais exprimer ; curieusement, la couleur n'ajoutait rien à mes créations, au contraire aurais-je envie de dire. Pour mes ami·e·s, j'étais « celle qui dessine ». On venait à moi pour me demander d'exécuter un dessin pour elle ou pour lui, des animaux la plupart du temps. Je me souviens également d'une BD que nous avions coréalisée avec Caroline Briner qui habitait Saint-Blaise à l'époque puis qui s'est exilée à Genève où elle exerce son métier de journaliste. J'ai toujours cet ouvrage et il est absolument ridicule ! » rigole-t-elle. « – Je trouve chou que mes ami·e·s de l'époque me confient avoir gardé mes dessins depuis tout ce temps… »

Les enfants sont petits, les enfants grandissent, ils deviennent adolescents et survient le moment où il s'agit de choisir une voie pour l'avenir. Notons que notre protagoniste joue depuis l'âge de huit ans aux jeux vidéo (sur Commodore 64) et y est encore « accro » à ce jour. Elle est fascinée par les différents univers numériques et souhaite participer elle-aussi à la création de mondes virtuels féériques. Seulement, à cette époque (réd. 1990 – 1995), la Suisse n'est pas à l'avant-garde des formations en lien avec l'illustration en général et la création numérique en particulier. Il y a en revanche une école à Paris mais elle renonce à s'y inscrire, craignant l'éloignement avec les siens ; un choix qu'elle assume aujourd'hui pleinement. Elle est admise à La Chaux-de-Fonds, en design horloger (HES).

« – Je dessine des montres depuis plus de dix ans, c'est l'activité qui me fait gagner ma vie. Je travaille pour la marque *Century* et je viens de terminer une gamme flambant neuve pour la marque *Auguste Reymond*, créée en 1898. Va voir, cela va te plaire (augustereymond.ch). Pour le coup, je suis passée de lignes très féminines à une gamme très technique, masculine et purement horlogère avec des mouvements « squelette » ; une magnifique expérience qui me rend très fière. »

Le métier de designer permet à Céline de gagner sa vie mais parallèlement, elle produit de merveilleuses illustrations numériques utilisées dans de très nombreux domaines, dont l'édition. Elle prend le virage du numérique au début des années 2000 via un forum de dessinateurs qui échangent leurs expériences sur Photoshop (réd. logiciel de traitement d'image). Tous sont bienveillants et brillants. Les dessins sont commentés par les uns, corrigés par les autres et les progrès sont fulgurants. Le forum n'existe plus depuis longtemps mais les membres sont toujours en contact via les réseaux sociaux et chacun est informé du développement personnel des autres membres.

« – Quand j'ai maîtrisé l'outil digital, mes dessins au crayon ont enfin pris des couleurs ; un nouveau monde lumineux et coloré s'offrait à moi. La formule plaît car la maison d'édition française « *Voy'el* » me contacte en me complimentant sur mon travail et me commandant une couverture dans la foulée ! Je me souviendrai toujours de cet entretien car je me suis dit qu'enfin, j'étais devenue illustratrice. Une société pense que je suis assez talentueuse pour illustrer leurs ouvrages et me paie pour que je dessine… Une reconnaissance plus que gratifiante et une histoire d'amour entre eux et moi, vieille de dix ans désormais ! » (réd. Céline travaille également pour la maison d'édition suisse « *Kadaline* »).

En 2015, la rencontre avec son « chéri » (Christophe Demont – Photographe, musicien et cuisinier | lafontaineyverdon.com) comme elle se plaît à le dire, donne naissance à une création artistique que le couple nomme « *Loomistudio* » (www.loomistudio.com). La mise en commun de leurs pôles d'activités respectifs fonctionne parfaitement. Le logotype est un petit animal fort sympathique que Céline prend plaisir à mettre en situation, tout d'abord dans de petites histoires minimalistes puis dans la création d'images féériques. LOOMI a trouvé son univers, celui de Céline et croyez-moi, il ne s'y sent pas à l'étroit (www.loomistudio.com/boutique).

Un projet de livre LOOMI est en gestation, nous y reviendrons dès qu'il sera disponible en librairie, promis !

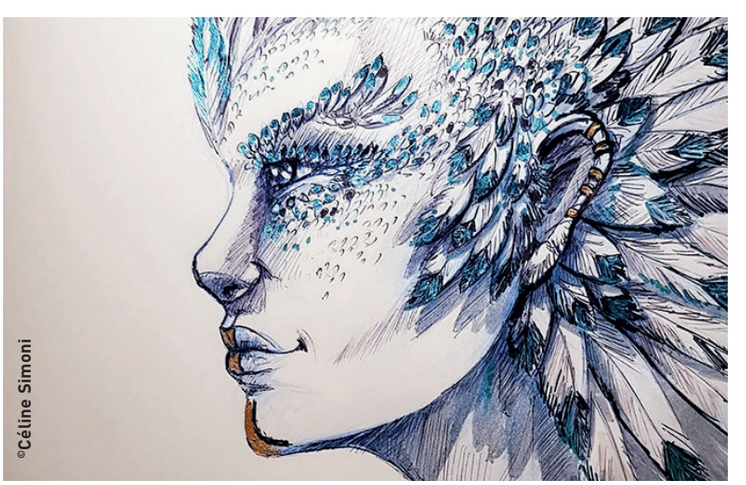

Découvrez le travail de Céline Simoni
www.loomistudio.com | artstation.com/celinesimoni |

ENTRE-DEUX-LACS

Journée mondiale de prière

Célébration œcuménique, vendredi 4 mars à 19h30, au Centre protestant de Cressier.

La Journée Mondiale de Prière en Suisse fait partie d'un mouvement mondial de femmes, issues de nombreuses traditions chrétiennes, qui nous invitent tous à célébrer une journée de prière commune fixée chaque année le premier vendredi de mars.

La liturgie de cette année, préparée par le comité JMP de l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord, (en abrégé, EWNI) s'inspire de la promesse de Dieu « Je veux vous donner un avenir et de l'espérance », promesse tirée de la lettre du prophète Jérémie à ses compatriotes, hommes et femmes, déportés de Jérusalem à Babylone. Quel effet cela fait-il d'être en exil loin de chez soi, sans perspective de retour prochain ? Les auteures de la célébration comparent cette situation à celle des femmes qui se sentent exclues de la société en raison de divers destins dans leur propre pays. Dieu a aussi de bons projets pour elles, il veut leur donner « un avenir et de l'espérance ». Ouvrir ce chemin, briser les chaînes, est représenté sur l'affiche de la JMP 2022 par les broderies de l'artiste textile Angie Fox.

Réunie d'abord à Zürich pour une journée nationale, puis pour la journée cantonale avec les paroisses du canton de Neuchâtel, du Vully et de Pontarlier, l'équipe organisatrice de la JMP s'est mise à l'œuvre et a préparé une célébration dans plusieurs églises du canton. Actif dans nos paroisses, le mouvement œcuménique exprime avec dynamisme la liturgie préparée par ses auteures ayant le souhait de la faire connaître au monde entier. Une aventure en soi, puisque chaque année, la JMP s'ouvre sur un nouveau pays par le biais de la prière et offre en même temps un clin d'œil culturel.

En accord avec la devise de la JMP « s'informer pour prier - prier pour agir », la collecte de la célébration soutient des projets dans le pays des auteures de la liturgie et dans le monde entier. Ces projets libèrent les femmes en leur offrant la possibilité de s'ouvrir vers un meilleur avenir.

GC

Café Restaurant Cornaux

« Buvette FC Cornaux »

Tous les lundis soir PIZZA à choix 13.–
Tous les mardis soir CHINOISE À GOGO 24.–

Paiement possible par carte

Horaire du lundi au samedi :
10h-14h • 16h-23h30
Dimanche fermé

Grand-Pont 16 • 2087 Cornaux
032 757 60 61 • 076 533 28 11

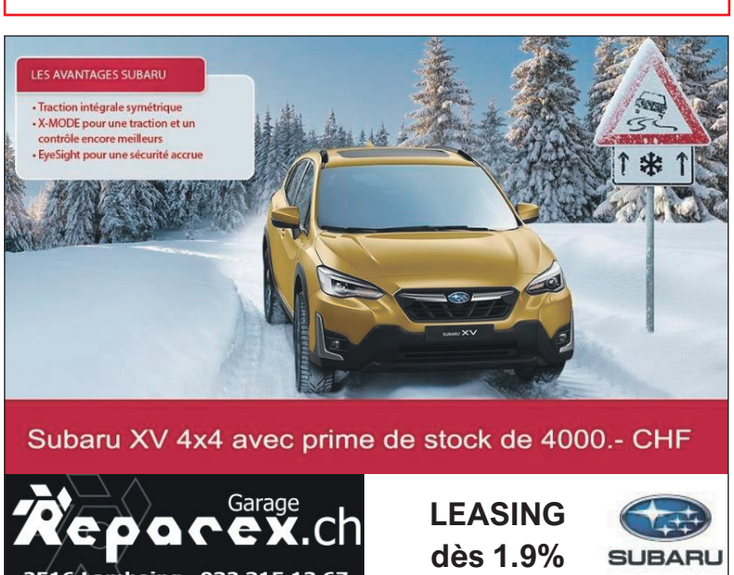

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Jeudi 2 mars : 18h30 **Soirée d'information** sur la **semaine de Jeûne** à la Chapelle d'Hauterive

Vendredi 4 mars : 19h30 **Journée mondiale de prière** au centre paroissial réformé de Cressier : « Un avenir à espérer, selon Jérémie 29v14 ». Célébration œcuménique préparée cette année par un comité d'Angleterre, du Pays de Galles et d'Irlande du Nord. Pour en savoir plus : https://wgt.ch/fr

Samedi 12 mars : **Sam'Dis DIEU – descente en luge de nuit + fondue,** pour les jeunes de la 8e à la 10e / Horaire spécial : 16h15 à 21h15
Infos et inscriptions : F. Droz, f.droz@icloud.com ou 032 753 17 78.

Dimanche 13 mars : à l'issue du culte au centre paroissial de Cressier, venez partager la **soupe de carême œcuménique !**

Semaine de Jeûne du lundi 14 mars au dimanche 20 mars
Soirée d'info - 2 mars à 18h30 – chapelle d'Hauterive
Thème proposé : « Le Christ, source d'énergie (renouvelable et inépuisable !?) »
Le renouvellement intérieur : comment le vivre concrètement ? quelles sont mes sources et mes ressources ? comment les partager ?
Rencontres chaque soir de 18h30 à 19h30 du lundi au vendredi à la chapelle œcuménique d'Hauterive, Rue de la Rebatte 11.
Infos : pasteur Delphine Collaud ou flyer sur le site
Camp de printemps du 20 au 23 avril, pour les enfants nés entre 2008-2012
Infos : Fanny Ndondo ou flyer sur le site – possibilité de s'inscrire directement via le QR code
www.entre2lacs.ch

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 27 février : 10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier :

Mercredi 2 mars : dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques.

LIGNIERES-LE LANDERON

Lignières :

Dimanche 27 février : 9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial réformé de Cressier.
19h00 Temps de méditation et de prière au temple de Lignières (chaque 2ème et 4ème dimanche du mois).

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...
Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.
Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30 : culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie
Mardi à 20h : réunion de prières
Jeudi de 12h-13h30 : Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)
Vendredi à 20h : Groupe de jeunes (dès 13 ans)
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Paroisse de Saint-Blaise

VENDREDI 25 FÉVRIER
09h00 Messe à Saint-Blaise
17h00-18h30 Spécial synode (invitation aux intéressés)
SAMEDI 26 FÉVRIER
18h30 Messe à Saint-Blaise
DIMANCHE 27 FÉVRIER
09h00 Messe à Saint-Blaise
10h30 Messe à Saint-Blaise
MARDI 1ER MARS
08h00-11h00 Secrétariat fermé
09h00 Messe pour le Canton à Saint-Blaise
MERCREDI 2 MARS
18h30 Messe des Cendres. Entrée en Carême. Vous pouvez apporter vos anciens rameaux.
JEUDI 3 MARS
08h00-11h00 Ouverture du secrétariat
VENDREDI 4 MARS
09h00 Messe à Saint-Blaise. Cœur Sacré de Jésus
SAMEDI 5 MARS
09h00 Messe à Saint-Blaise
11h00 Baptême de Victoria Stella Schmitt à Saint-Blaise
18h30 Messe à Saint-Blaise
DIMANCHE 6 MARS
09h00 Messe à Saint-Blaise
10h30 Messe à Saint-Blaise +Ivan Deschenaux (1 an) animée par la Caecilia
Paroisse de Saint-Blaise
Secrétariat
Mardi et jeudi matin 8h00-11h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Répondant : abbé Leonardo Kamalebo

Paroisse de Cressier

VENDREDI 4 MARS
19H30 Célébration œcuménique pour la Journée Mondiale de la Prière au Centre paroissial de Cressier

Paroisse de Neuchâtel

DIMANCHE 27 FÉVRIER
18h00 Messe des jeunes du Canton à la Basilique Notre-Dame de Neuchâtel (église rouge)

Paroisse de Cressier-Cornaux

DIMANCHE 27 FÉVRIER
10h00 Messe
VENDREDI 4 MARS
19h30 Journée Mondiale de Prière au centre réformé de Cressier
SAMEDI 5 MARS
17h00 Messe animée par l'équipe liturgique
Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

SAMEDI 26 FÉVRIER
17h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs
MERCREDI 2 MARS
14h00 MCR - Vie Montante à la cure du Landeron
18h00 Messe des Cendres à l'église
VENDREDI 4 MARS
17h45 Chapelle : adoration - méditation
18h15 Chapelle : messe
19h30 Journée Mondiale de Prière au centre réformé de Cressier
DIMANCHE 6 MARS
10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs animée par l'équipe liturgique
Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs
Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch
Coordinatrice de l'enfance
Fanny Ndondo, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch
Animateur de jeunesse
Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com
Location des locaux
Temple de Lignières : Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise :
Sophie Rossel
Contact : foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos : www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial :
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

MÉMENTO DE MARS

LE LANDERON

19.03	**LA CÉCILIENNE,** INAUGURATION NOUVEAUX UNIFORMES, C2T

CRESSIER

09.03	**ADC - ASS. DÉVELOPPEMENT DE CRESSIER,** ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, CAVEAU DU CHÂTEAU
11.03	**PAROISSE PROTESTANTE,** SOUPER-CINÉ, CENTRE PAROISSIAL
16.03	**SOC. PHILANTHROPIQUE UNION DE L'E2L** ASSEMBLÉE RÉGIONALE, CENTRE PAROISSIAL
18.03	**COMITÉ FVN,** BLIND TEST
25.03-26.03	**FANFARE L'ESPÉRANCE,** CONCERT ANNUEL, SALLE VALLIER
30.03	**COMITÉ FVN,** ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS, CAVEAU DU CHÂTEAU

LA TÈNE

19.03	**OUVERTURE MENSUELLE DE LA LUDOTHEQUE,** DE 10H A 12H

LE LANDERON

Festival 2022 des Trouvailles Classiques

Le premier concert du Festival 2022 des Trouvailles Classiques du Landeron aura lieu dimanche 6 mars 2022 à 17h00. Il s'agit du Duo Délire des Lyres, concert baroque par Marco Horvat : chant, théorbe, lirone, guitare baroque et Francisco Mañalich : chant, basse de viole, guitare baroque. Il aura lieu dans la Chapelle des Dix-Mille Martyrs au Landeron. Entrée libre (collecte). Réservation conseillée par sms au 079 171 54 62.

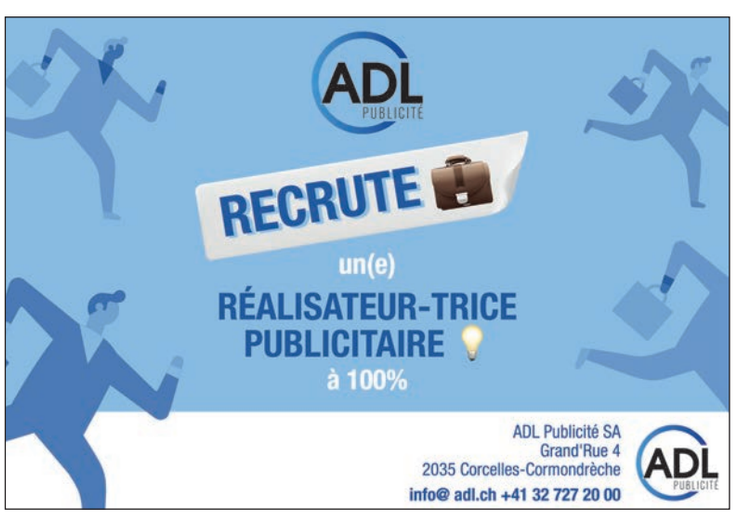

LA NEUVEVILLE

Au programme !

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Ciné2520
www.cine2520.ch

Mort sur le Nil
Thriller de Kenneth Branagh,
avec Kenneth Branagh, Gal Gadot, Armie Hammer

Suite de "Meurtre de l'Orient-Express" de Kenneth Branagh librement adapté du roman policier "Mort sur le Nil" d'Agatha Christie. Il raconte l'histoire de l'enquêteur Hercule Poirot qui est confronté aux enchevêtrements meurtriers autour d'un triangle amoureux lors de son voyage de vacances en Egypte.

Du VE 25 au DI 27 février à 20h30
12(12) ans / USA / 2h07 VF

Madeleine Collins
Drame de Antoine Barraud,
avec Virginie Efira, Bruno Salomone

Judith mène une double vie entre la Suisse et la France. D'un côté Abdel, avec qui elle élève une petite fille, de l'autre Melvil, avec qui elle a deux garçons plus âgés. Peu à peu, cet équilibre fragile fait de mensonges, de secrets et d'allers-retours se fissure dangereusement. Prise au piège, Judith choisit la fuite en avant, l'escalade vertigineuse.

DI 27 février à 17h30
12 (14) ans / 1h47 / France / VF

Belle
Animation de Mamoru Hosoda

Dans la vie réelle, Suzu est une adolescente complexée, coincée dans sa petite ville de montagne avec son père. Mais dans le monde virtuel de U, Suzu devient Belle, une icône musicale suivie par plus de 5 milliards de followers. Une double vie difficile pour la timide Suzu, qui va prendre une envolée inattendue lorsque Belle rencontre la Bête, une créature aussi fascinante qu'effrayante. S'engage alors un chassé-croisé virtuel entre Belle et la Bête, au terme duquel Suzu va découvrir qui elle est.

SA 26 et DI 27 février à 14h30
8 (8) ans / 2h02 / Japon /VF

A noter que les films projetés les mardis et vendredis à 20h30, ainsi que le dimanche à 17h30 sont en version originale sous-titrée

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

LA NEUVEVILLE

TENNIS CLUB

Important – licences 2022
Les licences se renouvellent automatiquement chaque année. Celui ou celle qui n'en désire pas pour l'année 2022 est invité à le faire savoir à notre cheffe technique Séverine Chédel jusqu'au 10 mars au plus tard. Sans autre avis , Suisse tennis facture un montant de fr. 70.– pour ce document.
Inversement, les joueuses , voire joueurs qui désirent s'intégrer dans une équipe d'inter-clubs doivent la commander par le même canal, c.àd. par Séverine Chédel. (severine.chedel@tclaneuveville.ch

Cours collectifs de nos juniors
Nos groupes de juniors ont repris les entrainements au CIS pour la fin de la saison. Les inscriptions pour les cours collectifs d'été interviendront dès le mois de mars prochain. La cheffe technique Séverine Chédel s'y emploie.

Le rédacteur du TC

GRÂCE
Centre De Santé
恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸
Naturopathie MTC-Acupuncture

Naturopathie
Médecine Traditionnelle Chinoise

Acupuncture
Ventouses
An-Mo/Tuina-Massage
Reconnu par les
Assurances complémentaires

Rendez-Vous en Ligne
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier
032 675 09 49

info@acupuncture-ne.ch
www.acupuncture-ne.ch

CE WEEKEND
Mort sur le Nil
Du VE 25 au DI 27 février à 20h30
Madeleine Collins
DI 27 février à 17h30
Belle
SA 26 et DI 27 février à 14h30
LA SEMAINE PROCHAINE
Rifkin's Festival
MA 1er et DI 6 mars
Uncharted
Du ME 2 au DI 6 mars
A VENIR...
La vraie famille
Goliath
Festival du film vert
www.cine2520.ch

Pompes funèbres
Grau
24h/24 032 751 28 50
Le Landeron
Depuis 1959
une famille au service des familles

TERRASSE OUVERTE
A L'EMPORTER
EN LIVRAISON
Sucré Salé
spécialités libanaises
A L'EMPORTER AU 032 753 05 45 • 076 413 54 52
Grand-Rue 8 • 2072 Saint-Blaise
Suivez-nous sur et
www.sucrésalé.ch
LIVRAISON À DOMICILE
Téléchargez l'application Smood.ch
smood.ch
UBER EATS

A LOUER

Appartement à louer 5.5 pièces au Landeron – 126m²
(Faubourg 7, 2525 Le Landeron)

Séjour, 4 chambres, cuisine agencée, 2 salle-de-bains, balcon.
Place de parc extérieure gratuite.

Loyer : CHF 1'800.00 + CHF 200.00 (charges)

Contact: 079 318 365 2

Fidimmobil: 032 729 00 61

CRESSIER

Le village en images au PoinD'Ex

Les travaux de remise en état sont terminés, le PoinD'Ex revit et expose à nouveau !
Le silence des deux ans de pandémie et les travaux entrepris après l'inondation de juin 2021, ont délogé une partie de la substance artistique qui régnait dans la maison d'artistes, PoinD'Ex, accolée à la Maison Vallier de Cressier. Y subsiste encore une photographe dont les mariages et le shooting n'ont plus de secret pour elle. Face aux vents contraires, Ilir Xheladini, enseignant, éditeur, et romancier à ses heures, est toujours dans ses murs qu'il souhaite habiller au travers d'expositions artistiques.
La mémoire par l'image semble vouloir exprimer le PoinD'ex en rouvrant ses portes au public. Parti en photographe dans le village, Ilir Xheladini, a capturé les impacts de la catastrophe de l'an passé, l'emprise sur les activités des habitants, autour et dans les demeures, et la force de vivre de ceux qui ont tout perdu. D'autres clichés d'amateurs photographes montrent la maison des artistes dévastée par l'eau torrentielle le jour du déluge.
Simple et d'actualité l'exposition se veut surtout annonciatrice d'un retour à la normale !
PS : avis aux artistes, le PoinD'Ex dispose de locaux d'exposition encore libres.

GC

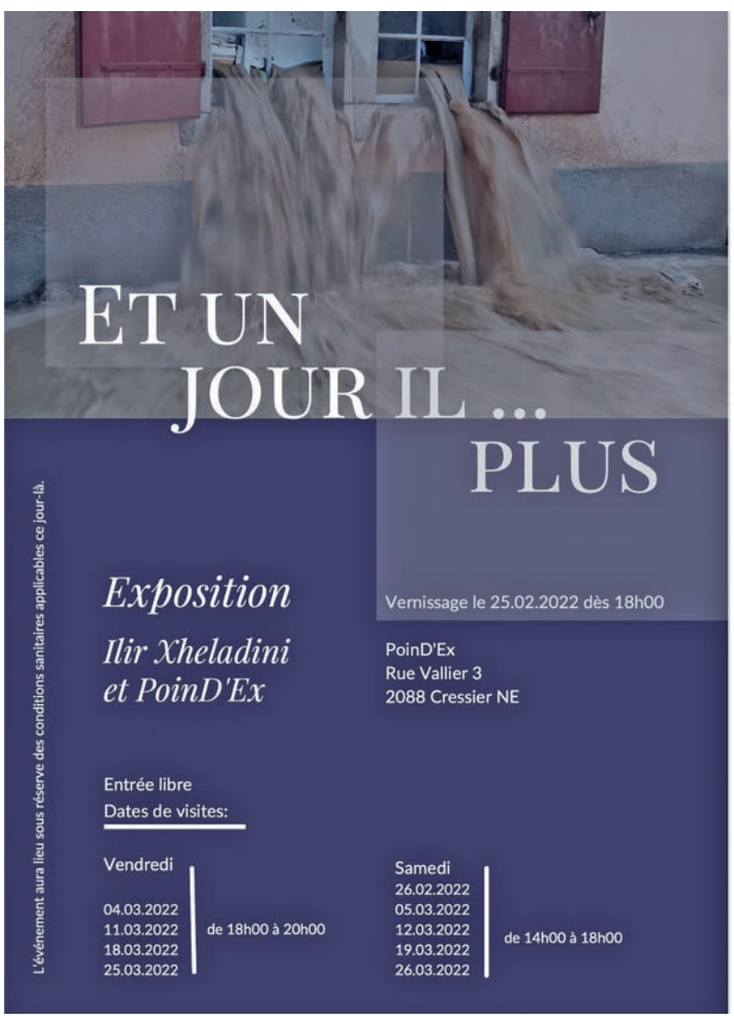

A votre service !
Maîtrise fédérale
Tecaro Sanitaire Chauffage
0848 000 105 www.tecaro.ch

LE LANDERON

Deux magnifiques journées de ski aux Mosses pour les élèves de 3 et 4H

Organiser à nouveau des journées de ski, c'était un objectif important pour les membres du Conseil d'Évènements Scolaire (CESC) et ils se sont impliqués à fond pour y arriver. En fin de compte, se sont deux magnifiques journées à ski aux Mosses qu'ils ont pu mettre en place, palliant ainsi plusieurs annulations aux Bugnenets dues à un manque de neige.
Quel plaisir et quelle effervescence pour tous les élèves de 3 et 4H de pouvoir enfin pratiquer à nouveau ce sport de glisse. Ils étaient des plus impatients de partir pour ces deux journées qui, chaque matin et après un périple d'une heure quarante-cinq, les amenait au pied des pistes.
Encadrés par quelques membres du CESC (Stéphanie Muriset, Marie-José Walther, Anne Hocini-Degiorgi et Nicolas Monnard) leurs professeurs et des parents volontaires, ils étaient fins prêts pour dévaler les pistes.
Répartis en différents groupes en fonction de leurs aptitudes, ils sont entre-autre nommés pour l'occasion « hermines, sangliers, belettes, loups ou lynx ». Qu'ils soient débutants ou aguerris ce fut un plaisir de les voir s'engager à fond tout en profitant pleinement de journées ensoleillées qui permirent de pique-niquer sur les pistes. Un bonheur que tous ont pu apprécier pleinement.
Pour tous, ces journées furent intenses et magnifiques, même si les non-initiés ou débutants ressentaient tout de même un peu plus de fatigue. Des journées de plein air des plus actives et sportives suivies d'un retour en car permettant un repos bien mérité.
Un grand merci à tous ceux qui se sont engagés afin de donner aux enfants deux journées des plus réussies. A n'en pas douter ces derniers auront certainement encore longtemps le plaisir de se remémorer leurs prouesses et leur plaisir de passer de super moments sur les pistes.

CP

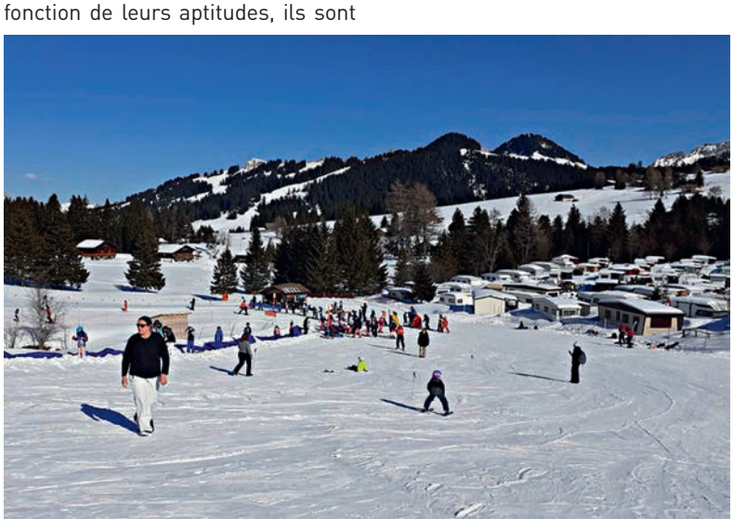

SAINT-BLAISE

Musique au chœur
Marc Pantillon, pianiste, ce samedi, au temple

Le concert, que devait donner le pianiste Marc Pantillon et son élève la pianiste Delphine CO, annulé en 2020 en raison de la crise sanitaire, est reporté au samedi 26 février prochain, au temple.

Intitulé «Il Maestro e lo scolare», ce concert pour piano solo et piano à quatre mains sera donné par le pianiste issu d'une famille de musiciens neuchâtelois de renom. Il sera accompagné par une de ses élèves de la Haute école de musique de Genève-Neuchâtel.

Au programme des œuvres de W.A. Mozart, L. van Beethoven, Fr. Schubert et F. Liszt.

Comme à l'accoutumée, rendez-vous, samedi 26 février 2022, à 17h30, au temple pour la présentation des musiciens et pour le concert, à 18h18. Billets à l'entrée; réservations possibles: info@musique-au-choeur.ch

CZ

SAINT-BLAISE

Vendredi 25 février 2022
Ensemble de violoncellistes en temple

On nous a communiqué que l'Ensemble de violoncelles «Arcello» donnera un concert, ce vendredi 25 février 2022, à 20 heures, au temple. Il est placé sous la direction artistique de Denis Severin.

L'Ensemble est constitué d'étudiants de la HEM, la Haute école de musique Neuchâtel-Genève. A l'instar du concert de piano du lendemain, celui-ci est aussi placé sous le chapeau de la Saison musicale «Musique au chœur». L'entrée y est gratuite; collecte.

Le public est chaleureusement invité à venir applaudir les artistes.

CZ

LA TÈNE

Ludothèque

L'assemblée générale 2022 de la Ludotène aura lieu mardi 5 avril à 20 h dans nos locaux (Fleur-de-Lys 7 à Marin).

La Ludothèque sera fermée durant les relâches du 28 février au 5 mars 2022.

Notre nouveau site internet est en création et remplacera le site actuel qui donne de sérieux signe de fatigue et de vieillesse. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons à la Ludotène chaque lundi et jeudi de 15h30 à 18h (hors vacances scolaires) et un samedi par mois de 10 à 12h (prochaine date samedi 19 mars).

L'équipe des ludothécaires bénévoles.

VESPA ET PIAGGIO À NEUCHÂTEL.
Viens essayer les nouveaux modèles Piaggio et Vespa.
Tu y découvriras la gamme complète dans notre showroom et nos véhicules en stock, ainsi que tous les nouveaux accessoires dans notre boutique.
Vespaneuch
Rue de la Pierre-à-Mazel 11
2000 Neuchâtel
+41 32 721 21 11
hello@vespaneuch.ch
Vespa neuch

Peinture • Papiers peints
Rénovation de façades
Parquets flottants
Location déshumidificateurs
CHRISTIAN PARIS
30 ANS
Chemin des Peupliers 4
2074 Marin-Épagnier
Tél.: 032 753 61 26
Mobile: 079 611 69 89
e-mail: paris.peinture@net2000.ch

EMERY Pompes Funèbres
Ecoute Respect Disponibilité
Notre écoute pour comprendre les attentes
Prévoyance - Formalités - Transports
HAUTERIVE 24H/24 032 754 18 00

Cabinet ELSA
REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires
Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki
Elsa Gonçalves
078 868 15 02
Adresse:
Cabinet de Neuchâtel,
Rue des Draizes 6, 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

SAMEDI 12 MARS 2022 | REPAS DE SOUTIEN
Espace Ta'Tou | dès 18h30 | Apéro, fondue, dessert | Animation
LA TROUPE DU RUAU SE RAPPELLE À VOUS.
SAVE THE DATE!
Réservations et informations:
par courriel | troupe.du.ruau@gmail.com
ou par téléphone | 077 447 15 65
Entrée CHF 40.– (CHF 30.– enfants jusqu'à 12 ans)
Covid-19
selon mesures en vigueur au 12 mars
www.facebook.com/Theatrale.du.Ruau
la Troupe du Ruau

NEUCHÂTEL

Résultat de la BCN en 2021
Largement supérieur aux attentes

294 collaborateurs et collaboratrices, 20 apprentis et apprenties, la Banque cantonale neuchâteloise est basée à Neuchâtel. Elle est présente dans la région de diffusion du BulCom avec des agences à Marin-Village et au Landeron. Des bancomats sont en sus installés à Hauterive, Marin Manor, Marin Migros, Cressier et Le Landeron Migros.

La Banque vient de publier le résultat de l'exercice 2021 qui est très bon. Il se résume ainsi :

- **+ 1,4 %** - Les hypothèques progressent légèrement à CHF 8'195 millions.
- **+ 1,7 %** - Les fonds de la clientèle au bilan, y compris les obligations de caisse, passent à CHF 6'602 millions.
- **+ 4,7 %** - Les fonds propres atteignent CHF 932 millions.
- **+ 2,5 %** - Le bénéfice net augmente à CHF 42,8 millions.
- **+ 0,4 %** - Le total du bilan représente CHF 11,6 milliards.

Les difficultés anticipées au niveau économique en raison de la pandémie ne se sont pas produites et les marchés financiers ont atteint des niveaux record.

La BCN indique dans son communiqué de presse : *« Les crédits Covid accordés en 2020 par la banque totalisaient au plus haut la somme de CHF 138 millions. Fin 2021, ce montant était réduit à CHF 88,4 millions. Au cours de l'exercice 2021, ce sont CHF 32,6 millions qui ont été remboursés, soit près du quart des engagements initiaux. Le rythme des remboursements devrait encore s'accélérer au cours des mois à venir. »*

Quant à ses fonds propres, après répartition du bénéfice, leur ratio, en tenant compte des fonds propres complémentaires, s'établit à 20 % pour une exigence légale de 11,2 %. On peut être réjoui que la BCN ait traversé la crise du Covid en gardant son bon état de santé, en augmentant même ses versements à l'Etat. Sur son site internet, elle présente sa situation dans deux vidéos fort bien réalisées dans lesquelles s'expriment Jean Studer, son président du conseil d'administration, et Pierre-Alain Leuenberger, son directeur général. Celui-ci affirme en regard des très bons résultats de sa banque : *« Il ne faut pas bouder son plaisir. »*

CZ

CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE

Samedi 5.3.2022 à 20h30
Gangstalien

Au moyen de loopers synchronisés, les deux musiciens biennois **Cyprien Rochat** et CaféClope **(Claude Mayland)** entremêlent en direct du human beat boxing, une guitare pouvant se décliner dans toute une palette de styles et de sons, des textes caustiques, tantôt rappés, tantôt chantés, portant un regard à la fois cynique et hilare sur le monde. Un univers interdisciplinaire, intergalactique et improbable.

Festival Boogie-Woogie du 18 au 20 mars 2022

Après 2 ans d'attente, ce festival renait avec la venue d'artistes de renommées mondiales : Anke Prévot des Pay-Bas, Jean-Pierre Bertrand de France, Lluis Coloma d'Espagne et bien d'autres invités suisses qui viendront agrémenter les shows durant tout le week-end. Tout cela concocter de main de maitre par notre Président et Pianiste d'exception, Dani Breitenstein. Nous vous recommandons particulièrement la soirée du samedi soir qui sera très festive avec danses à plusieurs endroits.

L'achat de billets s'effectue uniquement sur le site internet du festival www.boogie-festival.ch.

Comité CTTR

Café-Théâtre de la Tour de Rive
GANGSTALIEN
Samedi 3 mars 2022 à 20h30

IMPRESSUM
Tirage : 10'500 ex.
Adresse : Bulcom, Route des Falaises 94 , 2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Publicité : Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch
Mise en page : Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Rédaction : redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50
Responsable communication : Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch
Abonnement: 92 francs
Délai pour les textes : mardi 17h
www.messeiller.ch

LIBERTY TRAINING

Venez visiter notre centre et poser vos questions lors de notre journée portes ouvertes samedi 12 mars de 10h à 14h

Maux de dos
Vous passez beaucoup de temps en position assise pour le travail et votre dos commence à protester?

12 SEMAINES POUR CHANGER!
CHF 360
COURS PRÉSENTIEL, INCLUS SUPPORT VIDÉO ET LIVRET PAPIER POUR REFAIRE LES EXERCICES À LA MAISON
SESSION DU 16.03 AU 30.06

Prévention des chutes
Vous commencez à avoir peur de tomber et aimeriez reprendre confiance en vos mouvements?

Renseignement et Inscription: info@liberty-training.ch / 076 565 79 72
Chemin du Coteau 41 / 2525 Le Landeron

BD CULTURE POP CULTURE

La production de bd est tout à fait incroyable. Ce sont plus de 400 albums qui sont édités chaque mois en francophonie. Impossible donc de parler de toutes... Mais en voici quelques-uns qui m'ont inspiré.

SAINT-EXUPÉRY, 1900-1944
La grande aventure des pionniers de l'aviation

Dans une subtile fiction inspirée de faits réels, Pierre-Roland Saint-Dizier (scénario) et Cédric Fernandez (dessin) proposent de retracer l'histoire de l'Aéropostale à travers celle de Antoine de Saint-Exupéry. Au fil des pages, on trace le parcours du pilote, de l'homme et de l'écrivain qui s'est tant inspiré de son vécu pour imaginer ses inoubliables histoires.
PARIS, 1926. Le jeune Antoine de Saint-Exupéry est engagé comme pilote au sein des Lignes Latécoère. Sur les traces des pionniers de l'Aéropostale, l'aventure le mènera en Afrique puis en Amérique du Sud, où il écrira ses premiers romans Courrier Sud et Vol de nuit.
Bien plus tard, à New York, naîtra Le Petit Prince, un conte pour enfants qui viendra apporter en pleine guerre un peu de lumière, d'innocence et de merveilleux.
Cet ouvrage est publié en partenariat avec la Fondation Antoine de Saint-Exupéry. Chaque exemplaire acheté contribue au soutien de ses actions en faveur de l'éducation des jeunes en difficulté.
Ed. Glénat

SEUL AU MONDE Tome 3
Une traversée en solitaire. Le monde à l'horizon.

Troisième tome sur quatre de l'adaptation de l'autobiographie de Sébastien Destremau, navigateur venant cet hiver de participer à son second Vendée Globe. Notre série relate l'enfance tumultueuse du navigateur, jusqu'à son premier Vendée Globe, sa première course en solitaire, qu'il parviendra à mener à terme alors que tout laissait penser le contraire.
De l'Atlantique aux mers du Sud et à travers les caps les plus périlleux du globe, revivez tant l'odyssée d'un navigateur hors norme que le voyage intérieur d'un homme mu par la seule force de ses rêves. Une grande aventure mise en images par l'incroyable technique en couleurs directes de Serge Fino.
Ed. Glénat

WATCH DOGS LEGION
Guns of Kennington !

L'organisation DedSec a été sérieusement mise en péril par l'attaque meurtrière de la rave party. Mais le groupe n'a pas dit son dernier mot, bien au contraire ! Ses membres sont déjà lancés sur la piste des coupables de l'attentat. Il est plus que temps de passer à l'action : le trafic humain se poursuit au cœur du camp de réfugiés de Kennington et chaque jour le nombre de victimes augmente. DedSec fera payer les responsables de toutes ces vies brisées.
Plongez en BD dans l'univers cyberpunk et dystopique du blockbuster de chez Ubisoft : Watch Dogs: Legion ! Dans cette aventure à la fois indépendante et complémentaire au jeu, Sylvain Runberg et Gabriel Germain tissent une intrigue mêlant anticipation, action et métaphore politique au cœur d'une terrifiante (et pourtant si crédible) Londres, entre V pour Vendetta, Blade Runner et Black Mirror. Un arc en deux tomes.
Ed. Glénat

TANGER SOUS LA PLUIE
Histoire, Par Fabien Grolleau (scénario) et Abdel de Bruxelles (dessin)

Le 29 janvier 1912, Henri Matisse se rend à Tanger avec sa femme pour changer d'air. Il vient de perdre son père, il est déprimé, il cherche un nouveau souffle. Le couple s'installe à l'hôtel de la Villa de France, un palace sur les hauteurs de Tanger. Malheureusement alors qu'il ambitionne de peindre la nature marocaine, il pleut sans cesse ; ce qui le contraint à peindre dans sa chambre 35 qui deviendra mythique pour l'histoire de l'art. En désespoir de cause, il demande un modèle. C'est ainsi Zorah, prostituée, qui est convoquée pour poser...
Ed. Dargaud

LA MER VERTICALE
BD graphique, par Brian Freschi (scénario) et Illaria Urbinati (dessin)

India est sujette à des crises de panique. L'air lui manque soudain au point de la faire suffoquer. Pourtant, elle a tout pour être heureuse : un compagnon, qui l'aime – Pier – et un métier qu'elle adore – institutrice. Mais quand une de ces attaques la surprend en pleine classe, les parents mettent la pression sur la direction pour qu'elle soit licenciée. Quant à Pier, il est perdu. Peu à peu, elle prend conscience que chercher à vaincre son « ennemi » est vain. Et qu'il vaut mieux tenter de l'apprivoiser. En parallèle à la thérapie qu'elle entame dès le premier chapitre, elle a recours à l'écriture et fait appel à son imagination. Une belle histoire de résilience intime délicatement mise en scène par un dessin hyper sensible et une palette de couleurs tout en nuances et en fragilité. Le noir, magnifique et inquiétant, illustre les états dans lesquels est plongé le personnage et les contes qu'elle raconte à ses élèves.
Ed. Dargaud
Bonne lecture.

CW

CORNAUX

Un concours pour décarboniser la planète

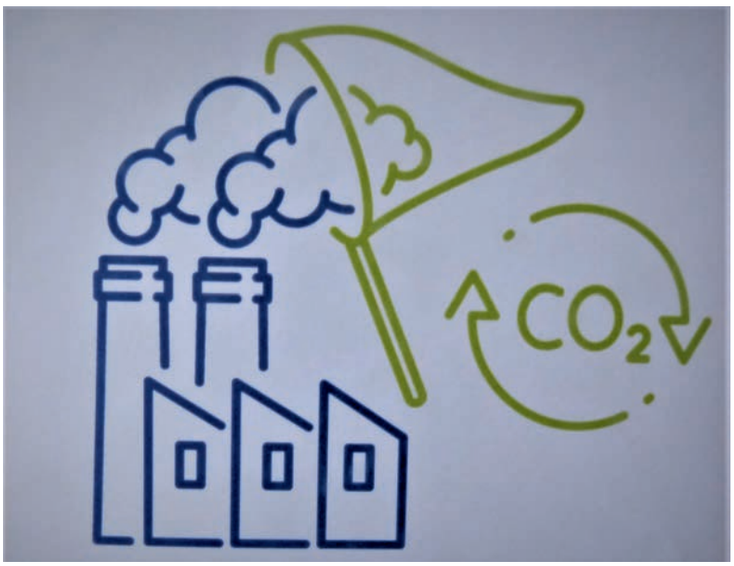

La JCI (Jeune Chambre Internationale de Neuchâtel - anciennement Jeune Chambre Économique) met sur pied un concours afin de promouvoir les actions concrètes contribuant à la décarbonation dans les entreprises et les organisations, à but lucratif ou non lucratif. Le concours s'adresse aux entreprises, start-ups, organisations ou indépendants qui ont soit mis en place un projet réduisant l'empreinte GES (gaz à effet de serre) de leur activité, soit développé un produit favorisant la décarbonation chez leurs clients.

La JCI en bref

La JCI de Neuchâtel est un maillon d'une organisation mondiale qui a pour but

- de contribuer au progrès de la communauté sur le plan économique, social et culturel
- de favoriser la prise de conscience des responsabilités civiques
- d'encourager la tolérance entre les hommes et les peuples
- de développer les aptitudes personnelles et les qualités de cadre de ses membres par la formation et l'engagement sur le terrain

La JCI Neuchâtel est à l'origine de nombreux projets désormais autonomes comme la création du premier EMS du canton, le passeport vacances ou encore la création d'un parcours didactique au Laténium.

Etapes du concours

L'entreprise, la start-up, l'organisation ou l'indépendant(e) qui a mis en œuvre un projet ou développé un produit permettant de réduire l'empreinte carbone dans son domaine d'activité a jusqu' au 15 mai 2022 pour s'annoncer via le formulaire d'inscription qui est disponible sur le site www.decarbonetaboite.ch.

Dans une deuxième phase, un jury composé de Raphaël Domjan (éco-explorateur et conférencier), Werner Halter (spécialiste du CO_2 en entreprise et fondateur de Climate Services SA), Marc Hauser (ingénieur en énergies renouvelables chez BKW AG) Jonathan Monnin (responsable QSE – qualité, hygiène, sécurité, environnement – et de la formation chez Marti Arc Jura) et Yann-Amaël Aubert (président JCI Neuchâtel) sélectionneront les organisation qui participeront à la finale du 8 septembre 2022. Lors de celle-ci, qui sera publique, les finalistes présenteront leur concept au jury. La décision finale interviendra à ce moment et le vainqueur se verra remettre un chèque de 10'000 francs. Le deuxième recevra 6'000 francs et le troisième 4'000 francs.

Les critères à respecter

Le dossier devra présenter le projet déjà réalisé ou en cours de réalisation (le concours ne s'adresse pas à des idées ou des concepts théoriques), contenir une évaluation du potentiel de décarbonation et assurer la présentation en direct lors de la finale.

Le jury évaluera donc le bilan carbone du projet, sa réplicabilité, sa dimension durable et pérenne, son originalité et sa présentation lors de la finale.

Les organisateurs de ce concours, qui est appelé à se dérouler annuellement, espèrent faire des émules ailleurs en Suisse et dans le monde et ainsi rendre visible les actions déjà entreprises pour réduire l'empreinte CO_2.

DJ

Dans le vent de l'actualité

1er mars 2022 – 174 ans de République

Les Neuchâtelois heureux de se sentir gouvernés

Commencée au Locle, la Révolution neuchâteloise prit son élan à partir de La Chaux-de-Fonds au matin du 1er mars 1848. Une troupe militaire forte de 300 hommes se mit en marche pour prendre le Château de Neuchâtel, siège du gouvernement. Il fut solennellement occupé à 20 heures. Pas un mort, le Conseil d'Etat royaliste avait décidé de ne pas résister. Un gouvernement républicain entrait au Château une heure plus tard.

C'est ce qui nous vaut, aujourd'hui, 174 ans de République et un jour férié cantonal le mardi 1er mars 2022 pour que le souvenir de de notre révolution ne s'efface pas.

Pourtant, pour les habitants de notre région, le changement de régime, consistant à passer de la Principauté de Neuchâtel à la République neuchâteloise, ne suscita pas autant d'élans que dans les Montagnes.

Il a fallu attendre le 5 mars 1848 pour que le gouvernement provisoire annonce dans une proclamation que *«les populations de la Châtellenie de Thielle, Marin, Saint-Blaise, Cornaux, La Coudre, Hauterive sont venues apporter leur adhésion à la République en lui offrant avec enthousiasme leur concours ; Lignières, Cressier et Le Landeron les ont suivis».*

Les princes de Neuchâtel avaient accordé à leurs sujets des franchises et des libertés qu'on ne connaissait pas ailleurs : indivisibilité de la patrie, concentration de tous les emplois entre les mains des Neuchâtelois, libre exercice des cultes protestants et catholiques, pleine et entière liberté de commerce, maintien de toutes les libertés existantes. Les impôts ne pouvaient être levés qu'en vertu d'une loi. Les voyageurs de l'époque s'accordaient à dire que le gouvernement était *«un des plus doux et des plus paternels de la Suisse.»*

L'auteur vaudois Jacques-Julien Dubochet écrit dans l'ouvrage « La Suisse illustrée », édité en 1851, qu'un voyageur français avait constaté que les Neuchâtelois parlaient encore (trois ans après la Révolution) *«volontiers de leurs princes avec les plus grands éloges.»*

Alors pourquoi les Neuchâtelois ont-ils détrôné Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, leur dernier souverain qui avait envoyé *«un gouverneur bon tout à fait»* à Neuchâtel ?

La France était marquée par les révolutions : 1789, 1830, et celle du 22 au 25 février 1848. Les souffles de celle-ci avaient atteint les Montagnes neuchâteloises. A l'époque, le Pays de Neuchâtel se trouvait institutionnellement, *«le cul entre deux chaises»* : principauté du roi de Prusse et canton suisse depuis 1814.

La révolution du 1er mars 1848 mit fin à une situation hybride en remplaçant la Principauté de Neuchâtel par la République et canton de Neuchâtel.

Claude Zweiacker